



OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE
FRANÇAISE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

Renseignements généraux

Document préparé par la Direction de la gestion budgétaire et financière
Août 2020

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS		PAGES
RG1	Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2019-2020 : a) les endroits et dates de départ et de retour; b) la copie des programmes et rapports de mission; c) les personnes rencontrées; d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.); e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission; f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants; g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant; • les détails de ces ententes; • les résultats obtenus à ce jour; h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé; i) La description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés; j) les points de presse tenus lors de ces missions et leurs coûts.	1
RG2	Pour chacun des voyages faits en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2019-2020 : a) les raisons du déplacement; b) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour; c) les coûts ventilés; d) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.; e) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.	3
RG3	Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant : a) la ventilation des sommes dépensées pour 2019-2020, et les prévisions pour 2020-2021; b) les noms des firmes de publicité retenues; c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); d) le nom des fournisseurs, incluant les contrats de photographes; e) le but visé par chaque dépense; f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire; g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.	4
RG4	Liste des dépenses de publicité effectuées spécifiquement sur Internet (Facebook, Amazon, etc.) en indiquant : a) la ventilation des sommes dépensées pour 2019-2020, et les prévisions pour 2020-2021; b) les noms des firmes de publicité retenues; c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); d) le nom des fournisseurs, incluant les contrats de photographes; e) le but visé par chaque dépense. Lorsque le contrat est conclu par l'intermédiaire d'une firme de publicité, détaillé les publicités effectuées sur Internet.	7

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS		PAGES
RG5	Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) séparément : <u>Par le cabinet ministériel :</u> a) les sommes dépensées en 2019-2020 et les prévisions pour 2020-2021, ventilées par type d'événement; b) le but visé par chaque dépense; c) le nombre total et la liste d'événements, ventilé par type d'événement. <u>Par le ministère ou l'organisme :</u> d) les sommes dépensées en 2019-2020 et les prévisions pour 2020-2021, ventilées par type d'événement; e) le but visé par chaque dépense; f) le nombre total et la liste d'événements, ventilé par type d'événement. <u>Par un professionnel ou par une firme externe :</u> g) les sommes dépensées en 2019-2020 et les prévisions pour 2020-2021, ventilées par type d'événement; h) le nom du professionnel ou de la firme de publicité; i) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); j) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.; k) le but visé par chaque dépense; l) le nombre total et liste d'événements ventilé par type d'événement.	9
RG6	La liste des dépenses en formation de communication : <u>Organisée par le ministère ou l'organisme :</u> a) les sommes dépensées en 2019-2020 et les prévisions pour 2020-2021, ventilées par type d'événement; b) le but recherché par chaque dépense; c) le nombre total et la liste des formations ventilée par catégorie; <u>Organisée par un professionnel ou une firme externe :</u> d) les sommes dépensées en 2019-2020 et les prévisions pour 2020-2021; e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications; f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); g) la liste et les noms des fournisseurs et/ou des consultants, s'il y a lieu; h) le but visé par chaque dépense; i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.	10
RG7	La liste des dépenses en formation de communication organisée pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés en indiquant : a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2019-2020 et les prévisions pour 2020-2021; b) le but visé par chaque dépense; c) la nature de la formation; d) les personnes ou la firme qui ont donné la formation; e) les personnes qui ont reçu la formation ainsi que le titre de leur fonction.	11
RG8	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, y compris le cabinet ministériel en 2019-2020, en indiquant : a) les noms du professionnel ou de la firme; b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final); c) le détail des travaux ou services effectués (but visé); d) la date d'octroi du contrat; e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments; f) l'échéancier; g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions. Lorsque le contrat est octroyé par le cabinet, l'indiquer.	12
RG9	Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant : a) La liste des soumissions et le montant de chacune; b) la grille d'évaluation des soumissions; c) la justification du choix du soumissionnaire retenu et la justification de ce choix; d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat; e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.	14

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS		PAGES
RG10	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2019-2020 : - Liste de toutes les ressources œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement; - le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale); - le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants; - le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé; - une description de son mandat; - la date de début de son contrat; - la date prévue de fin de son contrat; - sa rémunération annuelle.	15
RG11	Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques initié pour l'exercice financier 2019-2020, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer : - le nom du projet; - la nature du projet; - l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu); - le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet; - les plus récentes évaluations du coût du projet; - les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière; - l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet; - les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates; - le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour; - Le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet; - le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère : - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants; - indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics; - Nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI en 2019-2020.	16
RG12	Pour chaque projet de développement informatique en infonuagique, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer : - le nom du projet; - la nature du projet; - l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu); - le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet; - les plus récentes évaluations du coût du projet; - les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière; - l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet; - les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates; - le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour; - Le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet; - le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère : - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants; - indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.	17

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS		PAGES
RG13	De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2019-2020 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes : a) la photocopie; b) le mobilier de bureau; c) l'ameublement; d) la décoration et l'embellissement; e) le distributeur d'eau de source; f) le remboursement des frais de transport; g) le remboursement des frais d'hébergement; h) le remboursement des frais de repas; i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes; j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement : i. a) au Québec; ii. b) à l'extérieur du Québec.	18
RG14	De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2019-2020, ventilé par mois, de chaque dépense reliée à la téléphonie : a) le nombre de téléphones cellulaires, (« BlackBerry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents) utilisés, ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil; b) le nombre de tablettes électroniques (IPAD ou autres) utilisées ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil; c) les coûts d'acquisition des appareils; d) le coût d'utilisation des appareils; e) le coût des contrats téléphoniques; f) les noms des fournisseurs; g) le nombre de minutes utilisées; h) le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme; i) le coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme; j) les coûts de résiliation, s'il y a lieu; k) le nombre d'ordinateurs portables utilisés ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil.	19

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS		PAGES
RG15	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021 : a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus; b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins; c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel; d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi; e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.); • le coût moyen par employé, selon la classe de travail. f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel; g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi; h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique; i) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers; j) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions); k) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir; l) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie; m) le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions); n) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires; o) le nombre d'employés permanents et temporaires; p) le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ; q) le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi; r) L'effectif autorisé par le SCT en vertu de la Loi 15 sur le contrôle des effectifs; s) le nombre de postes vacants.	20
RG16	Pour chaque ministère et organisme, par direction pour l'année 2019-2020 et les prévisions pour l'année 2020-2021 de : a) le nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées; b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines; c) le nombre de départs à la retraite prévus pour 2020-2021 et les indemnités de retraite qui seront versées; d) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.	24

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS		PAGES
RG17	Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2019-2020 en indiquant pour chacun d’eux : a) l’emplacement de la location; b) la superficie totale pour chaque local loué; c) la superficie totale réellement occupée; d) la superficie inoccupée; e) le coût de location au mètre carré; f) le coût total de ladite location; g) les coûts d’aménagement, de rénovations réalisées depuis le 1er avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés; h) la durée du bail; i) le propriétaire de l'espace loué; j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant; k) s’il s’agit d’un renouvellement de bail ou d’un bail concernant une nouvelle adresse.	25
RG18	Pour la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2019-2020, du déménagement, de l’aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant : a) les dates des travaux; b) les coûts; c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.	27
RG19	De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2019-2020, du déménagement, de l’aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant : a) les dates des travaux; b) les coûts; c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.	28
RG20	Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2019-2020, en indiquant pour chaque individu : a) la date de l’entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant; b) le titre de la fonction; c) l’adresse du port d’attache; d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés; e) la prime de départ versée, le cas échéant; f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus; g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève; h) la description de tâches; i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2019-2020; j) le nombre total d’employés au cabinet; k) la masse salariale totale par cabinet pour 2019-2020; l) le nom des employés bénéficiant d’un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée; m) s’il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : Directive sur la transparence et l’éthique relativement à l’exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d’exercice de certaines fonctions pour l’État.	29
RG21	Liste des sommes d’argent versées en 2019-2020, par mois, à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme en indiquant : a) le nom de l’organisme concerné ou de la personne; b) la circonscription électorale; c) le montant attribué; d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l’organisme.	30
RG22	Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère : a) le nom de la personne; b) le poste occupé; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l’assignation initiale et l’assignation actuelle; e) la date de l’assignation hors structure; f) la date de la fin de l’assignation, s’il y a lieu. g) les prévisions pour 2020-2021.	31

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS		PAGES
RG23	Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant : a) le poste initial; b) le salaire; c) le poste actuel, s'il y a lieu; d) la date de mise en disponibilité; e) les prévisions 2020-2021.	32
RG24	Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2019-2020, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant : a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.); b) par catégorie d'âge; c) prévisions 2020-2021.	33
RG25	Pour chaque ministère et organisme, depuis cinq ans, fournir le nombre de postes abolis par catégorie d'emploi, leur port d'attache (par exemple dans un bureau régional) ainsi que les prévisions pour 2020-2021.	34
RG26	Pour chaque ministère et organisme, liste des bureaux régionaux et de l'effectif étant rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2020-2021, par mission.	35
RG27	Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant : a) le nom de la personne; b) le poste occupé et le nom de l'organisme; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale; e) l'assignation actuelle; f) la date de l'assignation hors structure; g) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.	36
RG28	Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2019-2020, en précisant pour chaque abonnement : a) le coût de chacun; b) le fournisseur; c) la nature du service. Ventiler le montant total par catégories.	37
RG29	Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du cabinet ministériel en 2019-2020, en précisant pour chaque abonnement : a) le coût de chacun; b) le fournisseur; c) la nature du service. Ventiler le montant total par catégories.	39
RG30	Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, de billets de spectacles ou d'événements sportifs et culturels, les billets d'événements et de conférences organisées par les chambres de commerce, pour la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.	40
RG31	Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce, depuis l'existence du site : a) le nom du site web; b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site; c) les coûts de construction du site; d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour; e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement); f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits »); g) la fréquence moyenne de mise à jour; h) le responsable du contenu sur le site; i) les noms des domaines réservés; j) les coûts liés à la réservation de noms de domaines.	41

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS		PAGES
RG32	Nominations, pour 2019-2020, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée : a) la liste; b) le nom de la personne; c) les mandats de chacune de ces personnes; d) le détail des contrats octroyés pour chaque mandat; e) le résultat du travail effectué; f) les échéances prévues; g) les sommes impliquées.	46
RG33	Pour 2019-2020, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec, en précisant : a) les régions et les villes visitées; b) les personnes rencontrées; c) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants; d) les raisons du déplacement; e) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour; f) les coûts ventilés; g) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.	47
RG34	La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2019-2020 : a) le détail des mandats; b) le coût (déplacements, etc.); c) le nombre de ressources affectées; d) le nombre de rencontres; e) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre; f) l'objet; g) les dates.	48
RG35	Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.	49
RG36	La liste des ententes et leur nature, signées en 2019-2020 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.	50
RG37	Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2019-2020 et les prévisions pour 2020-2021.	51
RG38	L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2020-2021.	52
RG39	Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2019-2020 demandé par le Secrétariat du Conseil du trésor et confirmé par le gouvernement en janvier 2019 pour 2020-2021.	53
RG40	Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2019-2020, ainsi que les prévisions pour 2020-2021 et 2020-2021, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, entente ou autre, les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.	54
RG41	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2019-2020, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.	55
RG42	Pour chaque cabinet ministériel, fournir pour l'année financière 2019-2020 le montant total des primes au rendement et des bonis versés au personnel de cabinet.	56
RG43	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2019-2020, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.	57

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS		PAGES
RG44	Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2019-2020 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.	58
RG45	Pour 2019-2020, le nombre de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée. Pour chaque personne : a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions; b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.	59
RG46	Pour 2019-2020, le nombre de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite des remaniements ministériels. Pour chaque personne : a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions; b) fournir la liste des salaires versés.	60
RG47	La liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2020-2021 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2020-2021. Pour chacun de ces programmes existants en 2019-2020, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2020-2021, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.	61
RG48	Indiquer les nouvelles initiatives ou toute majoration apportée à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.	62
RG49	Nombre d'employés ou ETC affectés au Plan Nord en 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.	63
RG50	Ventilation du budget du ministère consacré au Plan Nord pour 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.	64
RG51	Nombre d'employés ou ETC affectés à la Stratégie maritime pour 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.	65
RG52	Ventilation du budget du ministère consacré à la Stratégie maritime pour 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.	66
RG53	Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds vert.	67
RG54	Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds des ressources naturelles/Fonds Énergie.	68
RG55	Liste des aides financières accordées en vertu de programme financés par le Fonds du Plan Nord.	69
RG56	Pour chacune des cinq dernières années, les sommes allouées à l'externe pour tout type de service juridique et préciser la raison pour laquelle les services ont été traités à l'externe ainsi que les professionnels qui ont donné ces services.	70
RG57	Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) : a) la dépense totale (opération et capital); b) les grands dossiers en cours; c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques; d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI; e) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.	71
RG58	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour 2019-2020, le montant total de la masse salariale en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).	72
RG59	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2019-2020 le taux d'absentéisme, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).	73
RG60	Pour chaque ministère et organisme, la liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2019-2020 en indiquant pour chacun : a) le sujet; b) la ou les raisons pour lesquelles il a été produit ou commandé; c) les coûts reliés à sa réalisation; d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu. Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel.	74

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS		PAGES
RG61	Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnelle en indiquant : a) la dépense totale relative au paiement des cotisations; b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation; c) la liste des employés, cadres, dirigeants, ministres et juges ayant bénéficié de cet avantage.	75
RG62	La liste de toute rencontre d'accueil de dignitaires étrangers en visite au Québec, de rencontres diplomatiques ou de sommets gouvernementaux, de grandes rencontres politiques et de négociations importantes, de toute nature, auxquelles a pris part le ministère ou l'organisme. Pour chaque rencontre, indiquer la date, la nature, et le lieu de la rencontre.	76
RG63	Pour chaque rencontre d'accueil de dignitaires étrangers en visite au Québec, pour chaque rencontre diplomatique et sommet gouvernemental, pour chaque grande rencontre politique et négociation importante de toute nature auxquels prend part le gouvernement du Québec, indiquer : a) la date; b) la nature; c) les participants; d) si l'événement a eu lieu sur le territoire de la Capitale-Nationale, conformément à l'article 4 de la Charte de la Ville de Québec, capitale nationale du Québec.	77
RG64	Pour tout sondage ou enquête d'opinion réalisés par le ministère ou l'organisme, indiquer : a) la date; b) la nature; c) les questions posées; d) les réponses; e) la firme retenue; f) les coûts.	78
RG65	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre de la politique jeunesse du Québec en 2019-2020.	79
RG66	Au sujet du transfert d'emplois gouvernementaux en région, fournir tout scénario et étude réalisée par le ministère ou l'organisme ainsi que toute action réalisée en 2019-2020.	80
RG67	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme au sujet de la reconnaissance des acquis et des compétences des personnes immigrantes en 2019-2020.	81
RG68	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme visant la protection des renseignements personnels en 2019-2020.	82
RG69	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre de la Politique culturelle du Québec en 2019-2020.	83
RG70	Pour toutes dépenses publicitaires réalisées par le ministère ou l'organisme, indiquer : a) le pourcentage de ces dépenses réalisées au sein de médias communautaires et le montant; b) le pourcentage de ces dépenses réalisées sur Internet et les médias sociaux et le montant.	84
RG71	Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet des recommandations de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.	85
RG72	Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet des recommandations du rapport de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (Rapport Viens).	86
RG73	Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet du plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022 « Faire plus, faire mieux ».	87
RG74	Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet du plan d'action interministériel en dépendance 2018-2028, « Prévenir, réduire et traiter ».	88
RG75	Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet du Plan d'action interministériel 2017-2021 de la Politique gouvernementale de prévention en santé.	89
RG76	Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet du plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023 : « Contre la violence conjugale, Agissons ».	90

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS		PAGES
RG77	Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet de la stratégie d'action en matière d'immigration, de participation et d'inclusion 2016-2021 : « Ensemble, nous sommes le Québec ».	91
RG78	Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet de la Stratégie nationale sur la main-d'œuvre 2018-2023.	92
RG79	Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet du Plan d'action 2018-2023 : « Un Québec pour tous les âges ».	93
RG80	Toute action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet de la conciliation travail-famille.	94
RG81	Toute action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet de l'électrification des transports.	95
RG82	Toute action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet de la rétention des travailleurs d'expérience.	96
RG83	Toute action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2019-2020 au sujet du plan d'action gouvernemental de contribution à l'occupation et à la vitalité des territoires 2018-2020.	97
RG84	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2019-2020 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par le sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant : a) le nombre d'autorisations; b) le nom du professionnel ou de la firme touché(e) faisant l'objet de cet octroi; c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi; d) le montant accordé; e) le nom de la personne ayant autorisé la dépense supplémentaire; f) les motifs de la demande; g) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats. Indiquer si le ministère ou l'organisme rend lui-même publique et disponible cette information par le biais de son site internet ou autre moyen de communication.	98
RG85	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2019-2020, en indiquant, pour chaque contrat : a) le nom du professionnel ou de la firme; b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final); c) le coût; d) l'échéancier; e) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.	99
RG86	Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2019-2020 : a) les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès; b) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information; c) le nombre total de demandes reçues; d) le nombre de refus (en précisant, par catégorie, les raisons et/ou articles de la Loi invoqués pour le refus); e) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours; f) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours; g) le nombre de demandes ayant été traitées hors délai en indiquant, par demande, le temps de réponse.	100
RG87	La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.	101
RG88	Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente.	102
RG89	Pour le ministère et chacun de ses organismes, en 2019-2020, indiquer le nombre de divulgations d'actes répréhensibles reçues, le nombre d'enquêtes (débutées, en cours ou terminées), ainsi que le nombre de divulgations fondées, y compris celles ayant mené à des mesures correctives. Préciser, pour chaque divulgation, la catégorie d'actes répréhensibles visée à l'article 4 de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (2016, chapitre 34).	103

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS		PAGES
RG90	Fournir le budget carbone du ministère et le bilan carbone imputable aux activités et aux programmes du ministère, soit notamment pour 2019-2020 : a) Le total des émissions de GES associées aux activités directes du ministère; b) L'estimation des émissions de GES attribuables aux programmes du ministère, incluant, mais ne se limitant pas, aux émissions attribuables aux subventions accordées par le ministère en proportion du montant de ces subventions dans les projets concernés; c) L'estimation des réductions d'émissions de GES attribuables aux activités directes et aux programmes du ministère, incluant, mais ne se limitant pas, aux réductions d'émissions découlant d'activités subventionnées par le ministère ainsi qu'aux puits de carbone attribuables au ministère le cas échéant. i. Ventiler ces réductions selon qu'elles soient des réductions relatives ou des réductions absolues d'émissions de GES. Fournir une estimation du coût moyen de ces réductions par tonne de CO2 équivalent. d) Le bilan carbone du ministère, soit le total des émissions de GES attribuables au ministère auquel est soustrait le total des réductions d'émissions attribuables au ministère; e) Le quota d'émissions du ministère, soit la limite supérieure finie des émissions totales de GES à travers le temps attribuables au ministère qui permettraient d'atteindre les objectifs de réduction des GES du ministère et ainsi la cible de réduction des GES du gouvernement; f) Le plan d'action du ministère pour diminuer le bilan carbone du ministère afin de respecter son budget carbone dans le cadre des objectifs de réduction des GES du gouvernement.	104
RG91	Veillez fournir le nombre d'effectifs attitrés à la gestion du Fond vert au sein du ministère ou de l'organisme en 2018-2019 et 2019-2020. Ventiler par poste et fournir la masse salariale totale.	105
RG92	Nombre de postes ouverts pour les années financières 2019-2020 et 2020-2021; et nombre de postes comblés pour chaque catégorie d'emploi présente au sein du ministère.	106
RG93	Veillez indiquer les montants qui ont été alloués à la rémunération des stages depuis 2016. a) Nombre de stagiaires reçus; b) Heures de stages effectués; c) Rémunération totale déboursée.	107
RG94	Fournir une description de la dotation de véhicules au sein du ministère ou de l'organisme, ventilée par région et incluant : a) nombre total de véhicules; b) le type de véhicules; c) le nombre de véhicules hybrides; d) le nombre de véhicules hybrides rechargeables; e) le nombre de véhicules électriques.	108

N.B. À moins d'indication contraire, les données présentées dans le cadre de l'étude des crédits sont établies en date du 31 mars 2020.

RG1. Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2019-2020 :
a) les endroits et dates de départ et de retour;
b) la copie des programmes et rapports de mission;
c) les personnes rencontrées;
d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);
e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants;
g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant; - les détails de ces ententes; - les résultats obtenus à ce jour;
h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé;
i) la description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés
j) les points de presse tenus lors de ces missions et leurs coûts.

Office québécois de la langue française

Nom/Direction	Endroit	Date	Coût	Objet
Fabrice Gagnon, Directeur et secrétaire et de la Commission de toponymie	États-Unis d'Amérique (New York)	29 avril au 3 mai 2019	3 729,24\$	Participation à la 1re session du Groupe d'experts des Nations unies pour les noms géographiques.
Fabrice Gagnon, Directeur et secrétaire et de la Commission de toponymie Marie-Ève Bisson, Agente de recherche, Commission de toponymie	Canada, (Victoria, C-B)	30 septembre au 4 octobre 2019	3 749,04\$	Réunion annuelle de la Commission de toponymie du Canada.
Ginette Galarneau, Présidente-directrice générale Esther Gaudreault Conférencière invitée	France (Paris)	11 au 15 novembre 2019	3 713,06 \$ 3 404,42\$	Rencontre annuelle et colloque des membres du réseau des Organismes francophones de politique et d'aménagement linguistique (OPALE). Contrat octroyé pour la préparation et la présentation d'une conférence sur la « Vocation internationale de la recherche francophone » pour OPALE.
Véronique Voyer, Directrice générale des services linguistiques	France (Paris)	17 au 19 décembre 2019	3 812,31\$	Participation au Comité scientifique du Dictionnaire des francophones. Participation aux rencontres de l'équipe de la mission du Développement et de l'enrichissement de la langue française de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF).

Nom/Direction	Endroit	Date	Coût	Objet
Hélène de Nayves, Terminologue	France (Paris)	28 au 29 novembre 2019	505,88\$*	Participation au colloque international sur la féminisation intitulé « Entre masculin et féminin... Approche contrastive : français et langues romanes » organisé par le laboratoire LATTICE – Langues, Textes, Traitements informatiques et Cognition.

* Une partie des coûts a été défrayée par le laboratoire LATTICE – Langues, Textes, Traitements informatiques et Cognition.

Les renseignements concernant les Ministres, les titulaires d'un emploi supérieur et leurs accompagnateurs, en réponse à cette question, sont diffusés sur une base trimestrielle sur le site Internet du Ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4, paragraphe 18). <http://www.oqlf.gouv.qc.ca/rdiprp/donnees.aspx>

RG2. Pour chacun des voyages faits en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2019-2020 :

- a) les raisons du déplacement;
 - b) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
 - c) les coûts ventilés;
 - d) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;
 - e) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.
-

Office québécois de la langue française

Aucun voyage en avion ou en hélicoptère n'a été effectué au Québec en 2019-2020 par la présidente-directrice générale.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Web de l'Office québécois de la langue française, en vertu du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* (article 4, paragraphe 17). <http://www.oqlf.gouv.qc.ca/rdiprp/donnees.aspx>

RG3. Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant : a) la ventilation des sommes dépensées pour 2019-2020, et les prévisions pour 2020-2021; b) les noms des firmes de publicité retenues; c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d’octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes; e) le but visé par chaque dépense; f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l’organisme bénéficiaire; g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

Office québécois de la langue française

A. Publicité

Médias	Mandat	Projet	Coût	Parution
Facebook	Promotion de l’appel de candidatures aux Mérites Francopub 2019	Gala des Mérites du français – Culture et patrimoine 2019	30,06\$	Juin 2019
JDM et JDQ : médias papier et électronique La Presse+ : média électronique (placement effectué par le Centre de services partagés du Québec)	Placement média pour le Gala des Mérites du français 2019	Gala des Mérites du français – francisation des organisations et des personnes immigrantes 2019	24 804,51 \$	Juin 2019
Placement Web : Grenier aux nouvelles (placement effectué par le Centre de services partagés du Québec)	Appel de candidatures aux Mérites Francopub 2019	Gala des Mérites du français – Culture et patrimoine 2019	1 736,42 \$	Juin 2019
Placement Web : Infopresse (placement effectué par le Centre de services partagés du Québec)	Appel de candidatures aux Mérites Francopub 2019	Gala des Mérites du français – Culture et patrimoine 2019	1 058,79 \$	Juin 2019
Facebook	Mérites Francopub 2019 du public – appel au vote	Gala des Mérites du français – Culture et patrimoine 2019	20,00 \$	Octobre 2019
Placement Web : Google (mots-clés) et site Web de Québecor Média (placement effectué par le Centre de services partagés du Québec)	Affichage des marques de commerce	Entrée en vigueur du règlement sur l’affichage des marques de commerce	6 705,43 \$	Novembre-2019

Médias	Mandat	Projet	Coût	Parution
Facebook	Promotion de l'appel de candidatures aux Mérites du français 2020	Gala des Mérites du français – francisation des organisations et des personnes immigrantes 2020	80,00 \$	Janvier 2020
	Promotion des coups de cœur toponymiques	Coups de cœur toponymiques		
Facebook	Promotion de la Francofête 2020	Francofête 2020	10,32 \$	Mars 2020 (Activité suspendue – COVID-19)
Programmatique vidéo - sites Web d'intérêt pour les jeunes, francophones de 16 à 25 ans	Promotion de la Francofête 2020	Francofête 2020 Placement d'un fichier MP4 d'une durée de 30 secondes	520\$	Mars 2020 (Activité suspendue – COVID-19)

B. Articles promotionnels

Articles promotionnels	Tirage	Coût	Version
Impression de certificats de désignation toponymique	1	40,00 \$	Mai 2019
	1	35,00 \$	Août 2019
	17	226,00 \$	Novembre 2019
Impression de 12 certificats pour souligner les Toponymes coups de cœur ou coups de foudre 2020	12	55,00 \$	Février 2020
Impression de 2 certificats et production de 2 laminés pour souligner les Toponymes coups de foudre 2020	2	75,00 \$	Mars 2020
		130,00 \$	
Impression de feuillets : - Affichage marque de commerce - Vocabulaire de l'électrification des transports - Vocabulaire aide à la conduite	500	270,00 \$	Mai 2019
	500		
	500		
Impression de feuillets : - Vocabulaire de l'intelligence artificielle	200	57,00 \$	Mai 2019
Impression de feuillets : - Service de l'évaluation du français pour les ordres professionnels	500	101,25 \$	Avril 2019
Impression de feuillets : - Vocabulaire de l'électrification des transports - Vocabulaire aide à la conduite	500	187,50 \$	Avril 2019
	500		
Impression de signets : - Affichage des marques de commerce	10 000	976,00 \$	Septembre 2019

Articles promotionnels	Tirage	Coût	Version
Impression de feuillets : - Affichage des marques de commerce	10 000	2 019,00 \$	Octobre 2019
Impression de feuillets : - Tricher c'est échouer	3 000 2 000 10	470,00 \$ 790,00 \$ 78,00 \$	Octobre 2019
Impression de feuillets et d'enveloppes : - Pour faire des affaires au Qc, le français c'est incontournable	12 520 feuillets 13 000 enveloppes	3 518,25 \$	Novembre 2019
Impression de feuillets : - Rédaction dans les réseaux sociaux - Rédaction épïcène	600 400	525,00 \$	Janvier 2020
Impression de l'aide-mémoire : - « L'utilisation du français dans les organismes municipaux »	600	608,30 \$	Juin 2019

d), f) et g) : Ces sous-questions ne semblent pas pertinentes à l'étude des crédits.

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve dans les engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

Les coûts reliés aux frais de publicité concernant les bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinet et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle dans le site Web de l'Office québécois de la langue française, en vertu du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* (article 4, paragraphe 24). www.oqlf.gouv.qc.ca/rdiprp/donnees.aspx

- RG4.** Liste des dépenses de publicité effectuées spécifiquement sur Internet (Facebook, Amazon, etc.) en indiquant :
- a) la ventilation des sommes dépensées pour 2019-2020, et les prévisions pour 2020-2021 ;
 - b) les noms des firmes de publicité retenues ;
 - c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d’octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) ;
 - d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes ;
 - e) le but visé par chaque dépense ;

Lorsque le contrat est conclu par l’intermédiaire d’une firme de publicité, détailler les publicités effectuées sur Internet.

Office québécois de la langue française

a) Le tableau ci-dessus présente la ventilation des sommes dépensées pour 2019-2020.

Médias	Mandat	Projet	Coût	Parution
Facebook	Promotion de l’appel de candidatures aux Mérites Francopub 2019	Gala des Mérites du français – Culture et patrimoine 2019	30,06\$	Juin 2019
JDM et JDQ : Site Web La Presse+ : média électronique (placement effectué par le Centre de services partagés du Québec)	Placement média pour le Gala des Mérites du français 2019	Gala des Mérites du français – francisation des organisations et des personnes immigrantes 2019	13 204,42\$	Juin 2019
Placement Web : Grenier aux nouvelles (placement effectué par le Centre de services partagés du Québec)	Appel de candidatures aux Mérites Francopub 2019	Gala des Mérites du français – Culture et patrimoine 2019	1 736,42 \$	Juin 2019
Placement Web : Infopresse (placement effectué par le Centre de services partagés du Québec)	Appel de candidatures aux Mérites Francopub 2019	Gala des Mérites du français – Culture et patrimoine 2019	1 058,79 \$	Juin 2019
Facebook	Mérites Francopub 2019 du public – appel au vote	Gala des Mérites du français – Culture et patrimoine 2019	20,00 \$	Octobre 2019
Placement Web : Google (mots-clés) et site Web de Québecor Média (placement effectué par le Centre de services partagés du Québec)	Affichage des marques de commerce	Entrée en vigueur du règlement sur l’affichage des marques de commerce	6 705,43 \$ (Google : 2 999,64\$ Québecor : 3 705,79\$	Novembre-2019

Médias	Mandat	Projet	Coût	Parution
Facebook	Promotion de l'appel de candidatures aux Mérites du français 2020 Promotion des coups de cœur toponymiques	Gala des Mérites du français – francisation des organisations et des personnes immigrantes 2020 Coups de cœur toponymiques	80,00 \$	Janvier 2020
Facebook	Promotion de la Francofête 2020	Francofête 2020	10,32 \$	Mars 2020 (Activité suspendue COVID-19)
Programmatique vidéo - sites Web d'intérêt pour les jeunes, francophones de 16 à 25 ans	Promotion de la Francofête 2020	Francofête 2020 Placement d'un fichier MP4 d'une durée de 30 secondes	520\$	Mars 2020 (Activité suspendue COVID-19)

- b) Aucune firme de publicité n'a été requise pour effectuer ces placements. Ces derniers ont été négociés directement avec les médias concernés.
- c) Tous les contrats publicitaires listés ci-dessus ont été faits sur invitation. Ils ont ensuite été négociés avec les médias concernés. En ce qui a trait à la publicité réalisée sur les médias sociaux, l'Office a déterminé les montants investis.
- d) Ne semble pas pertinent à l'étude des crédits
- e) Le but visé par chaque dépense est de faire la promotion des activités de l'Office.

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

RG5. Liste des dépenses pour l’organisation et la tenue de conférences de presse, d’événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) séparément :

- Par le cabinet ministériel :
- a) les sommes dépensées en 2019-2020 et les prévisions pour 2020-2021, ventilées par type d'événement;
 - b) le but visé par chaque dépense;
 - c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement.
- Par le ministère ou l'organisme :
- d) les sommes dépensées en 2019-2020 et les prévisions pour 2020-2021, ventilées par type d'événement;
 - e) le but visé par chaque dépense;
 - f) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement.
- Par un professionnel ou par une firme externe :
- g) les sommes dépensées en 2019-2020 et les prévisions pour 2020-2021, ventilées par type d'événement;
 - h) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
 - i) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d’octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
 - j) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
 - k) le but visé par chaque dépense;
 - l) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement.

Office québécois de la langue française

Événement	Mandat	Coût	Date
Dévoilement du Rapport sur l’évolution de la situation linguistique au Québec	Conférence de presse au salon Jacques-L’Archevêque de l’édifice André-Laurendeau, à l'Assemblée nationale du Québec	100 \$	12 avril 2019

RG6. La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2019-2020 et les prévisions pour 2020-2021, ventilées par type d'événement;
- b) le but recherché par chaque dépense;
- c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

Données par un professionnel ou une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2019-2020 et les prévisions pour 2020-2021;
 - e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
 - f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
 - g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu;
 - h) le but visé par chaque dépense;
 - i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.
-

Office québécois de la langue française

Organisées par le ministère ou l'organisme :

Aucune

Organisées par une firme externe :

Somme dépensée : 359,00 \$

Nom du fournisseur : Groupe Infopresse

Raison de la dépense : Conférence RDV Design

Somme dépensée : 619,99 \$

Nom du fournisseur : UQAM

Raison de la dépense : Cours en composition et rédaction française

Somme dépensée : 287,73 \$

Nom du fournisseur : Université de Montréal

Raison de la dépense : Cours de traduction (hiver 2019) – réalisé dans le cadre d'un certificat en traduction qui mènera à l'obtention d'un baccalauréat par cumul en rédaction-traduction

Somme dépensée : 326,49 \$

Nom du fournisseur : Université de Montréal

Raison de la dépense : Cours traduction (automne 2019) – réalisé dans le cadre d'un certificat en traduction qui mènera à l'obtention d'un baccalauréat par cumul en rédaction-traduction

Somme dépensée : 399,00 \$

Nom du fournisseur : Groupe Infopresse

Raison de la dépense : Conférences sur le design

L'information fournie pour répondre à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle dans le site Web de l'Office québécois de la langue française, en vertu du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* (article 4, paragraphes 22 et 23). www.oqlf.gouv.qc.ca/rdiprp/donnees.aspx

RG7. La liste des dépenses en formation de communication organisée pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés en indiquant :

- a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2019-2020 et les prévisions pour 2020-2021;
 - b) le but visé par chaque dépense;
 - c) la nature de la formation;
 - d) les personnes ou la firme qui ont donné la formation;
 - e) les personnes qui ont reçu la formation ainsi que le titre de leur fonction.
-

Office québécois de la langue française

Ne s'applique pas.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle dans le site Web de l'Office québécois de la langue française, en vertu du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* (article 4, paragraphes 22 et 23). www.oqlf.gouv.qc.ca/rdiprp/donnees.aspx

RG8. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d’octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, y compris le cabinet ministériel en 2019-2020, en indiquant :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- d) la date d'octroi du contrat;
- e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- f) l’échéancier;
- g) dans le cas d’un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Lorsque le contrat est octroyé par le cabinet ministériel, l'indiquer.

Office québécois de la langue française

a) Professionnel ou firme	e) Coût total
7081936 Canada inc. (Hébergement Web Canada)	4 912 \$
7277954 Canada inc. (Salon du véhicule électrique de Québec)	1 995 \$
7277954 Canada inc (Salon du véhicule électrique de Montréal)	2 000 \$
7277954 Canada inc.(Salon du véhicule électrique de Montréal)	2 495 \$
Association québécoise de l’industrie de l’enseigne	1 750 \$
Ass. québécoise des professeurs de français [A.Q.P.F.]	1 325 \$
Association des directeurs municipaux du Québec	2 185 \$
Audrey Tremblay, coaching et rh	3 550 \$
Cedrom-Sni inc.	1 176 \$
Clientis, Développement d’affaires Inc.	2 277 \$
Collège d'Enseignement Général et Professionnel de Saint-Jérôme (CEGEP)	3 108 \$
Collège d'Enseignement Général et Professionnel de Saint-Jérôme (CEGEP)	7 084 \$
Corporation des Officiers municipaux agréés du Québec	3 100 \$
CPS Média inc.	2 345 \$
Design Bzoing	1 820 \$
Design Bzoing	2 100 \$
Fédération québécoise des municipalités locales et régionales [FQM]	2 865 \$
GDCF Inc.	2 940 \$
Gestion Manon Cléroux Inc.	2 025 \$
Groupe FormaCRO inc., Le	1 675 \$
Groupe informatique Technologia inc.	5 000 \$
Groupe Quadriscan, Le	1 170 \$
Institut de tourisme et d’hôtellerie du Québec	4 137 \$
Morneau Shepell	1 000 \$
Morneau Shepell	7 896 \$
Musée d'Art contemporain de Montréal	4 550 \$
Octopus-ITSM.Com inc.	5 800 \$
Okiok Data ltée	11 678 \$
Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréées du Québec	1 300 \$

a) Professionnel ou firme	e) Coût total
Production AceMedia Inc.	2 100 \$
Production AceMedia Inc.	1 675 \$
Productions Arborescence inc.	6 350 \$
Pullman	1 267 \$
R2M Imaem	2 631 \$
R2M Imaem	1 095 \$
R2M Imaem	1 108 \$
Regroupement de réseaux en santé des personnes au travail	2 752 \$
Reprodoc inc.	2 019 \$
Reprodoc inc.	1 021 \$
REP solution interactive inc	1 824 \$
REP solution interactive inc	3 679 \$
Robert Alexis Traiteur inc.	6 455 \$
Robert Alexis Traiteur inc.	3 547 \$
Robert Devost Graphiste Inc.	2 049 \$
Solutions Outsidesoft inc., Les	1 095 \$
Services d'événements spéciaux, Les	1 973 \$
SOM	13 500 \$
SOM	24 800 \$
Terranova Worldwide corporation	2 300 \$
Bédard, Sophie	2 000 \$
Gaudreault, Esther	3 404 \$
Girard, Alexandre	9 225 \$
Girard, Alexandre	4 000 \$
Laferrière, Julie	1 500 \$
Laferrière, Julie	2 000 \$
McMillan, Chantal	8 550 \$
Tardif, Benoît	4 000 \$

b), c), d), f), g) : Ces sous-questions ne semblent pas pertinentes à l'étude des crédits.

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique. Ces informations sont aussi disponibles dans le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://seao.ca/>.

RG9. Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) la liste des soumissions et le montant de chacune;
- b) la grille d'évaluation des soumissions;
- c) la justification du choix du soumissionnaire retenu et la justification de ce choix;
- d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
- e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.

Office québécois de la langue française

Aucun appel d'offres public.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/>.

RG10. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2019-2020 :

- a) liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;
 - b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);
 - c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
 - d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
 - e) une description de son mandat;
 - f) la date de début de son contrat;
 - g) la date prévue de fin de son contrat;
 - h) sa rémunération annuelle.
-

Office québécois de la langue française

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/> ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

RG11. Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques initié pour l'exercice financier 2019-2020, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

- a) le nom du projet;
- b) la nature du projet;
- c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
- d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
- e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
- f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
- g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
- h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
- i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
- j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
- k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
 - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants;
- l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics;
- m) nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI.

Office québécois de la langue française

L'Office québécois de la langue française n'a amorcé aucun projet de développement informatique pour l'exercice 2019-2020, et aucune pénalité n'a été appliquée à des sous-traitants dans le domaine des technologies de l'information.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées dans le Tableau de bord en ressources informationnelles à l'adresse

<https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/tableau-de-bord/>, à l'exception des réponses aux sous-questions c), e), g), h), j) et k), qui semblent non pertinentes dans l'exercice d'étude des crédits.

RG12. Pour chaque projet de développement informatique en infonuagique, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

- a) le nom du projet ;
 - b) la nature du projet ;
 - c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu) ;
 - d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet ;
 - e) les plus récentes évaluations du coût du projet ;
 - f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière ;
 - g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet ;
 - h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates ;
 - i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour ;
 - j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet ;
 - k) le nombre de consultants externes intégrés ou oeuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère : ☐ la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants.
 - l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique-cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.
-

Office québécois de la langue française

La réponse à cette question est incluse à la réponse de la question 11.

RG13. De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2019-2020 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes:

- a) la photocopie;
- b) le mobilier de bureau;
- c) l'ameublement;
- d) la décoration et l'embellissement;
- e) le distributeur d'eau de source;
- f) le remboursement des frais de transport;
- g) le remboursement des frais d'hébergement;
- h) le remboursement des frais de repas;
- i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
- j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :

- I. a) au Québec;
- II. b) à l'extérieur du Québec.

Office québécois de la langue française

Dépenses	Montant (\$)
la photocopie ¹	20 536
le mobilier de bureau	33 813
l'ameublement	1 245
la décoration et l'embellissement	797
les distributeurs d'eau de source : refroidisseur d'eau (courante) avec microfiltration	0 \$
le remboursement des frais de transport	114 132 \$
le remboursement des frais d'hébergement	51 051 \$
le remboursement des frais de repas	27 316 \$
le remboursement des frais d'alcool et de fêtes	3 492 \$
l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, à des colloques et à toute session de perfectionnement ou de ressourcement :	
au Québec	101 807 \$
à l'extérieur du Québec	0 \$

Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le *Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale*.

¹ Location, coût des copies, reprographie gouvernementale.

-
- RG14.** De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour 2019-2020, ventilé par mois, de chaque dépense reliée à la téléphonie :
- a) le nombre de téléphones cellulaires utilisés, ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil;
 - b) le nombre de tablettes électroniques utilisées ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil;
 - c) les coûts d'acquisition des appareils;
 - d) le coût d'utilisation des appareils;
 - e) le coût des contrats téléphoniques;
 - f) les noms des fournisseurs;
 - g) le nombre de minutes utilisées;
 - h) le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme;
 - i) le coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme ;
 - j) les coûts de résiliation, s'il y a lieu;
 - k) le nombre d'ordinateurs portables utilisés ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil.
-

Office québécois de la langue française

Renseignements relatifs à la téléphonie cellulaire et à d'autres téléphonies de même type :

a), b), f), g), k) : Ces questions ne semblent pas pertinentes à l'étude des crédits.

c) coût d'acquisition :	81 \$
d) coût d'utilisation :	11 269 \$
e) coût des contrats :	0 \$
h) frais d'itinérance :	0 \$
i) coût de dépassement :	0 \$
j) coût de résiliation :	0 \$

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle dans le site Web de l'Office québécois de la langue française, en vertu du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* (paragraphe 25 de l'article 4). <http://www.oqlf.gouv.qc.ca/rdiprp/donnees.aspx>

RG15. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021 :

Office québécois de la langue française

- a) Le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et plus;
- b) Le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et moins;

PERSONNEL MASCULIN ET FÉMININ		Homme	Femme
Catégorie d'emploi	Tranche d'âge		
Hors cadre	+ 35	0	1
Cadre	+ 35	4	10
	- 35	1	
Professionnel	- de 35	16	25
	+ 35	40	64
Fonctionnaire	- de 35	2	6
	+ 35	17	38
Total		80	144
Grand total		224	

PERSONNE HANDICAPÉE		Nombre
Catégorie d'emploi	Tranche d'âge	
Professionnel	+ 35	2
Fonctionnaire	- de 35	1
Fonctionnaire	+ 35	0

ANGLOPHONE		Nombre
Catégorie d'emploi	Tranche d'âge	
Cadre	+ de 35	0
Professionnel	- de 35	1
Professionnel	+ de 35	1

AUTOCHTONE		Nombre
Catégorie d'emploi	Tranche d'âge	
Professionnel	+ 35	1

COMMUNAUTÉS CULTURELLES		Nombre
Catégorie d'emploi	Tranche d'âge	
Cadre	+ 35	3
Professionnel	- de 35	7
	+ 35	14
Fonctionnaire	- de 35	2
	+ 35	17

c) Le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;

Données au 13 mars 2020

<i>PERSONNEL RÉGULIER ET OCCASIONNEL</i>	Jours de maladie (code 120)
Hors cadres	0.0
Cadres	37,5
Professionnels	1 260,5
Fonctionnaires	394,5
TOTAL	1 692,5

d) Le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;

<i>PERSONNEL RÉGULIER ET OCCASIONNEL</i>	moins de 10 jours	de 10 à 50 jours	de 50 à 100 jours	100 jours et plus
Hors cadres	0	1	0	0
Cadres	3	5	5	2
Professionnels	86	50	10	11
Fonctionnaires	37	20	9	1
TOTAL	126	76	24	14

e) Le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.);

Données au 13 mars 2020

PERSONNEL RÉGULIER ET OCCASIONNEL	Heures supplémentaires hr,mn	Heures payées hr,mn	Heures compensées hr,mn
Hors cadres	0	0	0
Cadres	30,63	25,77	4,86
Professionnels	2 172,95	818,49	1 354,46
Fonctionnaires	1 793,01	1 489,29	303,72
TOTAL	3 996,59	2 333,55	1 663,04

Le coût moyen : données non disponibles

f) Le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;

Données au 13 mars 2020

PERSONNEL RÉGULIER ET OCCASIONNEL													
	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	Total
Cadres et hors cadres	6	17	26	112	87	7	18.5	1	32	42	27,5	7	383
Professionnels	116,5	118,5	225,5	416.5	689.5	204.5	85.5	51.5	241.5	132	112	95	2488.5
Fonctionnaires	51.0	66	94	157	278	63	68	60.5	114.5	112.5	53.5	44	1162
TOTAL	173.5	201.5	345.5	685.5	1054.5	274.5	172	113	388	286.5	193	146	4033.5

g) Le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;

Personnel régulier et occasionnel	moins de 10 jours	de 10 à 50 jours	de 50 à 100 jours	100 jours et plus
Hors cadres	0	0	1	0
Cadres	9	4	2	0
Professionnels	120	37	0	0
Fonctionnaires	54	13	0	0
TOTAL	183	54	3	0

h) Le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

- i) Le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;

En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste du personnel, par catégorie d'emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, nous vous informons que ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès. Le paragraphe 1 de l'article 53 ainsi que du premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.

- j) L'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);

NOMBRE DE POSTES PAR CATÉGORIE D'EMPLOI ET PAR LEUR TERRITOIRE HABITUEL DE TRAVAIL					2019-2020
	HC	C	P	F	
Montréal	1	9	95	46	
Québec		6	41	16	
Gatineau			1		
Rimouski			1		
Rouyn-Noranda			1		
Saguenay			2	1	
Sherbrooke			2		
Trois-Rivières			2		

- k) L'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;

NOMBRE D'EMPLOYÉS BÉNÉFICIAIRE D'UN TRAITEMENT ADDITIONNEL EN RAISON DE LA COMPLEXITÉ DE LA TÂCHE À ACCOMPLIR	
	2019-2020
Professionnel	25
Fonctionnaire	0

- l) Le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;

NOMBRE D'EMPLOYÉS BÉNÉFICIAIRE D'UN TRAITEMENT SUPÉRIEUR À CELUI NORMALEMENT PRÉVU POUR LA TÂCHE QU'ILS ONT ACCOMPLIE	
	2019-2020
Professionnel	6
Fonctionnaire	7

m) Le nombre de postes par catégories d’emploi et par leur territoire habituel de travail (le centre principal de direction et chacune des régions);

EFFECTIFS PAR CATÉGORIE D’EMPLOI ET PAR LEUR TERRITOIRE HABITUEL DE TRAVAIL				
	Hors cadre	Cadre	Professionnel	Fonctionnaire
Montréal	1	9	95	46
Québec		6	41	16
Gatineau			1	
Rimouski			1	
Rouyn-Noranda			1	
Saguenay			2	1
Sherbrooke			2	
Trois-Rivières			2	
Total	1	15	145	63
Grand total	224			

n) Le niveau des effectifs pour chacune des catégories d’emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor et ce, pour tous les ministères et organismes.

o) Le nombre d’employés permanents et temporaires;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor et ce, pour tous les ministères et organismes.

p) Le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor et ce, pour tous les ministères et organismes.

q) Le nombre de postes abolis ventilé par corps d’emploi;

Aucun poste n’a été aboli.

r) L’effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor et ce, pour tous les ministères et organismes.

s) Le nombre de postes vacants.

	2019-2020
Nombre de postes vacants	17

RG16. Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2019-2020 et les prévisions pour l'année 2020-2021 de :

- a) le nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées;
 - b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;
 - c) le nombre de départs à la retraite prévus pour 2020-2021 et les indemnités de retraite qui seront versées;
 - d) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.
-

Office québécois de la langue française

- a) La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.
- b) L'Office québécois de la langue française a remplacé sept personnes à la retraite en 2019-2020.
- c) La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.
- d) L'Office a engagé trois personnes retraitées pour un contrat en 2019-2020.

RG17. Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2018-2019 en indiquant pour chacun d’eux : a) l’emplacement de la location; b) la superficie totale pour chaque local loué; c) la superficie totale réellement occupée; d) la superficie inoccupée; e) le coût de location au mètre carré; f) le coût total de ladite location; g) les coûts d’aménagement, de rénovations réalisées depuis le 1er avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés; h) la durée du bail; i) propriétaire de l’espace loué; j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant; k) s’il s’agit d’un renouvellement de bail ou d’un bail concernant une nouvelle adresse.

Office québécois de la langue française

EMPLACEMENT				
SAGUENAY 204, rue des Oblats				
Propriétaire	Superficie (m²)	Coût total	Coût des aménagements réalisés en 2019-2020	Durée
Commission scolaire des Rives-du-Saguenay	93,37	8 235 \$/an	Aucun	10 ans
MONTRÉAL 125, rue Sherbrooke Ouest				
Propriétaire	Superficie (m²)	Coût total	Coût des aménagements réalisés en 2019-2020	Durée
S.Q.I.	5 296,76	1 911 464 \$/an	Aucun	1 an
QUÉBEC 750, boulevard Charest Est				
Propriétaire	Superficie (m²)	Coût total	Coût des aménagements réalisés en 2019-2020	Durée
Édifice 750 Charest inc.	2 290,71	560 151 \$/an	Aucun	10 ans

TOTAL versé à la S.Q.I. 2 479 850 \$

Entente avec le MCC				
pour le partage d’espaces locatifs pour certains de leurs bureaux régionaux				
GATINEAU 170, rue de l’Hôtel-de-Ville				
Entente de location avec	Superficie (m²)	Coût total	Coût des aménagements réalisés en 2019-2020	Durée
MCC	70,28	16 974 \$/an	Aucun	1 an
TROIS-RIVIÈRES 100, rue Laviolette				
Entente de location avec	Superficie (m²)	Coût total	Coût des aménagements réalisés en 2019-2020	Durée
MCC	131,81	17 269 \$/an	Aucun	1 an
ROUYN-NORANDA 145, avenue Québec				
Entente de location avec	Superficie (m²)	Coût total	Coût des aménagements réalisés en 2019-2020	Durée
MCC	54,08	11 595 \$/an	Aucun	1 an
RIMOUSKI 337, rue Moreault				
Entente de location avec	Superficie (m²)	Coût total	Coût des aménagements réalisés en 2019-2020	Durée
MCC	58,52	8 381 \$/an	Aucun	1 an
SHERBROOKE 225, rue Frontenac				
Entente de location avec	Superficie (m²)	Coût total	Coût des aménagements réalisés en 2019-2020	Durée
MCC	68,66	15 598 \$/an	Aucun	1 an

Entente avec le MCC pour le partage d’espaces locatifs pour certains de leurs bureaux régionaux			
Entente avec le MTESS Pour des frais administratifs pour le partage d’espaces locatifs			
SAGUENAY 204, rue des Oblats			
Entente de location avec la SQI (voir tableau page précédente)	Frais administratifs		DURÉE
Entente pour des frais administratifs avec le MTESS	2 640 \$/an		1 an

TOTAL versé au MCC **69 817 \$**
TOTAL versé au MTESS **2 640 \$**

TOTAL versé pour les loyers au 31 mars 2020	2 552 307 \$
--	---------------------

L'information fournie en réponse à l'emplacement de la location, à la superficie totale pour chaque local loué, le coût total de ladite location et le propriétaire de l'espace loué est disponible dans les informations diffusées sur une base annuelle dans le site Web de l'Office québécois de la langue française, en vertu du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* (article 4, paragraphe 27). <http://www.oqlf.gouv.qc.ca/rdiprp/donnees.aspx>

RG18. Pour la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2019-2020, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant :

- a) les dates des travaux;
- b) les coûts;
- c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.

Office québécois de la langue française

- a) La sous-question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- b) 5 030 \$
- c) La sous-question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

RG19. De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2019-2020, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant :

- a) les dates des travaux;
- b) les coûts;
- c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.

Office québécois de la langue française

La réponse à cette question est incluse à la réponse de la question 18.

RG20. Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l’année 2019-2020, en indiquant pour chaque individu :

- a) la date de l’entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
- b) le titre de la fonction;
- c) l’adresse du port d’attache;
- d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
- e) la prime de départ versée, le cas échéant;
- f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;
- g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
- h) la description de tâches;
- i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2019-2020;
- j) le nombre total d’employés au cabinet;
- k) la masse salariale totale par cabinet pour 2019-2020;
- l) le nom des employés bénéficiant d’un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
- m) s’il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : Directive sur la transparence et l’éthique relativement à l’exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d’exercice de certaines fonctions pour l’État.

Office québécois de la langue française

Ne s’applique pas.

RG21. Liste des sommes d'argent versées en 2019-2020, par mois, à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
 - b) la circonscription électorale;
 - c) le montant attribué;
 - d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.
-

Office québécois de la langue française

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de l'organisme en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (article 4, paragraphe 26).

<http://www.oqlf.gouv.qc.ca/rdiprp/donnees.aspx>

RG22. Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :

- a) le nom de la personne;
 - b) le poste occupé;
 - c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
 - d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle;
 - e) la date de l'assignation hors structure;
 - f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu;
 - g) les prévisions pour 2020-2021.
-

Office québécois de la langue française

Aucune personne.

RG23. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :

- a) le poste initial;
- b) le salaire;
- c) le poste actuel, s'il y a lieu;
- d) la date de la mise en disponibilité;
- e) les prévisions pour 2020-2021.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

RG24. Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2018-2018, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :

- a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.);
 - b) par catégorie d'âge;
 - c) prévisions pour 2020-2021.
-

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

RG25. Pour chaque ministère et organisme depuis cinq ans, fournir le nombre de postes abolis par catégorie d’emploi, leur port d’attache (par exemple dans un bureau régional) ainsi que les prévisions pour 2020-2021.

Office québécois de la langue française

Aucun poste n’a été aboli.

RG26. Pour chaque ministère et organisme, liste des bureaux régionaux et de l’effectif étant rattaché, par catégorie d’emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l’évolution depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2020-2021, par mission.

Office québécois de la langue française

La réponse à cette question est incluse à la réponse de la question 15j).

RG27. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :

- a) le nom de la personne;
 - b) le poste occupé et le nom de l'organisme;
 - c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
 - d) l'assignation initiale;
 - e) l'assignation actuelle;
 - f) la date de l'assignation hors structure;
 - g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).
-

Office québécois de la langue française

- a) Nom : Sonia Pratte
- b) Poste : 115, avocate
Organisme : Office québécois de la langue française
- c) Salaire : échelle salariale de 56 719 \$ à 131 496 \$
- d) Assignation initiale : Office québécois de la langue française
- e) Assignation actuelle : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
- f) Date de l'assignation hors structure : 2019-09-04

- a) Nom : Alexandra Agelidis
- b) Poste : 115, avocate
Organisme : Office québécois de la langue française
- c) Salaire : échelle salariale de 56 719\$ à 131 496\$
- d) Assignation initiale : Office québécois de la langue française
- e) Assignation actuelle : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
- f) Date de l'assignation hors structure : 2020-01-06

RG28. Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2019-2020, en précisant pour chaque abonnement :

- a) le coût de chacun;
- b) le fournisseur;
- c) la nature du service.

Ventiler le montant total par catégories.

Office québécois de la langue française

Les abonnements ci-dessous visent à soutenir l’Office québécois de la langue française et la Commission de toponymie dans l’exercice de leurs mandats, notamment en matière de services linguistiques et de toponymie. Les périodiques sont conservés à la bibliothèque de l’Office.

Journaux, revues mensuelles et publications (format papier ou électronique)	Coût (\$)
01net	131
Accès à l’information	674
Actualité, L’	50
Affaires, Les	50
Banque des mots, La	89
Bon usage Web, Le	63
Cahiers des dix	35
Cap-aux-Diamants	39
Continuité	36
Devoir, Le	280
École branchée, L’	23
Economist, The	199
Français moderne, Le	233
Frantext	122
Grand Robert édition numérique, Le	275
Histoire Québec	50
Industrie et technologies	438
Information grammaticale, L’	73
Language problems & language planning	386
Linguistique, La	127
Magazine Gaspésie	29
Médecin du Québec, Le	200
Micro pratique	131
Multidictionnaire de la langue française en ligne	440
Neologica	100
Normes et ouvrages routiers	233
Nouvelle revue d’onomastique	100
Nouvelliste, Le	303
Petit Robert en ligne, Le	1 781
Pour la science	165
Protégez-vous	50
Québec Science	36
Quotidien, Le	20
RDA Toolkit	278
Recherche, La	165
Recherches amérindiennes au Québec	125
Revue canadienne de linguistique	469

Journaux, revues mensuelles et publications (format papier ou électronique)	Coût (\$)
RH	35
Saguenayensia	35
Science & vie	155
Sciences et avenir	92
Travaux de linguistique	114
Vélo Mag	32
Voix de l’Est, La	20
Total	9 056

Sites spécialisés de recherche sur Internet	Coût
Ancestry	299
Eureka	2 204
Généalogie Québec	100
Repère - Services documentaires multimédias	535
Total	3 138

L’information fournie inclut les cabinets ministériels.

RG29. Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du cabinet ministériel en 2019-2020, en précisant pour chaque abonnement :

- a) le coût de chacun;
- b) le fournisseur;
- c) la nature du service.

Ventiler le montant total par catégories.

Office québécois de la langue française

La réponse à cette question est incluse à la réponse de la question 28.

RG30. Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, de billets de spectacles ou d'événements sportifs et culturels, les billets d'événements et de conférences organisées par les chambres de commerce, pour la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

Office québécois de la langue française

Aucune somme.

RG31. Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :

- a) le nom du site Web;
 - b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
 - c) les coûts de construction du site;
 - d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
 - e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
 - f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits »);
 - g) la fréquence moyenne de mise à jour;
 - h) le responsable du contenu sur le site;
 - i) les noms de domaines réservés;
 - j) les coûts liés à la réservation de noms de domaines.
-

Office québécois de la langue française

Office québécois de la langue française

a) Le nom du site Web

www.oqlf.gouv.qc.ca

b) Le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site

La version actuelle du site Web de l'Office québécois de la langue française a été entièrement réalisée par le personnel de l'Office.

c) Les coûts de construction du site

Pour l'année 2019-2020, le site n'a généré aucun coût de construction.

d) Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour

L'hébergement, l'entretien et la mise à jour sont assurés par le personnel de l'Office. Il y a un coût de 275 \$ pour le Certificat SSL facturé pour 12 mois.

e) Les coûts de modernisation ou de refonte

Aucune refonte n'a été entreprise.

f) La fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites du site, ventilée par section ou par page

La sous-question ne semble pas pertinente par rapport à l'exercice de l'étude des crédits.

g) La fréquence moyenne de mise à jour

La sous-question ne semble pas pertinente par rapport à l'exercice de l'étude des crédits.

h) Le responsable du contenu

La sous-question ne semble pas pertinente par rapport à l'exercice de l'étude des crédits.

i) Les noms de domaines réservés

La sous-question ne semble pas pertinente par rapport à l'exercice de l'étude des crédits.

j) Les coûts liés à la réservation de noms de domaines

Pour la période s'échelonnant du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020, les coûts de gestion du nom de domaine www.oqlf.gouv.qc.ca s'élèvent à 124,20 \$. Ce montant inclut la gestion des noms de domaine www.oqlf.gouv.qc.ca; bdl.oqlf.gouv.qc.ca et gdt.oqlf.gouv.qc.ca.

Le grand dictionnaire terminologique

a) Le nom du site Web

Le grand dictionnaire terminologique (GDT) a son propre nom de domaine, même s'il est aussi accessible à partir du site de l'Office, au gdt.oqlf.gouv.qc.ca.

b) Le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site

La version actuelle du GDT a été entièrement réalisée par le personnel de l'Office.

c) Les coûts de construction du site

Pour l'année 2019-2020, le site n'a généré aucun coût de construction.

d) Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour

L'hébergement, l'entretien et la mise à jour sont assurés par le personnel de l'Office.

e) Les coûts de modernisation ou de refonte

Aucune refonte n'a été entreprise.

f) La fréquence journalière, hebdomadaire ou mensuelle des visites du site, ventilée par section ou par page

La sous-question ne semble pas pertinente par rapport à l'exercice de l'étude des crédits.

g) La fréquence moyenne de mise à jour

La sous-question ne semble pas pertinente par rapport à l'exercice de l'étude des crédits.

h) Le responsable du contenu

La sous-question ne semble pas pertinente par rapport à l'exercice de l'étude des crédits.

i) Les noms de domaines réservés

La sous-question ne semble pas pertinente par rapport à l'exercice de l'étude des crédits.

j) Les coûts liés à la réservation de noms de domaines

Pour l'année 2019-2020, la gestion du nom de domaine gdt.oqlf.gouv.qc.ca est incluse dans la gestion du nom de domaine www.oqlf.gouv.qc.ca. Il y a aussi les coûts du nom de domaine www.granddictionnaire.gouv.qc.ca qui s'élèvent à 124,20 \$ (10,35 \$/mois X 12 mois). Le GDT a aussi 32 noms de domaine autres que gouv.qc.ca comme www.granddictionnaire.com qui sont gérés par le fournisseur Réseau Internet Québec. Les coûts de gestion s'élèvent à 2 159,88 \$ (179,99 \$/mois X 12 mois). Ce forfait inclut la gestion des noms de domaine www.toponymiefrancophone.org, www.divisionfrancophone.org et www.francofete.qc.ca.

La banque de dépannage linguistique

a) Le nom du site Web

La banque de dépannage linguistique (BDL) a son propre nom de domaine, même si elle est aussi accessible à partir du site de l'Office, au <http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca>.

b) Le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site

La version actuelle de la BDL a été entièrement réalisée à l'interne.

c) Les coûts de construction du site

Pour l'année 2019-2020, le site n'a généré aucun coût de construction.

d) Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour

L'hébergement, l'entretien et la mise à jour sont assurés par le personnel de l'Office.

e) Les coûts de modernisation ou de refonte

Une refonte est en cours et sera terminée en 2021. Pour l'année 2019-2020, un montant de 41 025 \$ a été dépensé.

f) La fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites du site, ventilée par section ou par page

La sous-question ne semble pas pertinente par rapport à l'exercice de l'étude des crédits.

g) La fréquence moyenne de mise à jour

La sous-question ne semble pas pertinente par rapport à l'exercice de l'étude des crédits.

h) Le responsable du contenu

La sous-question ne semble pas pertinente par rapport à l'exercice de l'étude des crédits.

i) Les noms de domaines réservés

La sous-question ne semble pas pertinente par rapport à l'exercice de l'étude des crédits.

j) Les coûts liés à la réservation de noms de domaines

Pour l'année 2019-2020, la gestion du nom de domaine bdl.oqlf.gouv.qc.ca est incluse dans la gestion du nom de domaine www.oqlf.gouv.qc.ca.

La Francofête

a) Le nom du site Web

www.francofete.qc.ca

b) Le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site

La version actuelle du site Web de la Francofête a été entièrement réalisée par le personnel de l'Office.

c) Les coûts de construction du site

Pour l'année 2019-2020, le site n'a généré aucun coût de construction.

d) Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour

L'hébergement, l'entretien et la mise à jour sont assurés par le personnel de l'Office.

e) Les coûts de modernisation ou de refonte

Aucune refonte n'a été entreprise.

f) La fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites du site, ventilée par section ou par page

La sous-question ne semble pas pertinente par rapport à l'exercice de l'étude des crédits.

g) La fréquence moyenne de mise à jour

La sous-question ne semble pas pertinente par rapport à l'exercice de l'étude des crédits.

h) Le responsable du contenu

La sous-question ne semble pas pertinente par rapport à l'exercice de l'étude des crédits.

i) Les noms de domaines réservés

La sous-question ne semble pas pertinente par rapport à l'exercice de l'étude des crédits.

j) Les coûts liés à la réservation de noms de domaines

Pour l'année 2019-2020, la gestion du nom de domaine www.francofete.qc.ca est incluse dans le forfait de Réseau Internet Québec (voir partie *Le grand dictionnaire terminologique*).

Site Web Françaisautravail.org

Françaisautravail.org est le site Web promotionnel qui accompagne le document intitulé *Bonnes pratiques linguistiques dans les entreprises*. Le site n'existe plus depuis le 17 janvier 2020.

a) Le nom du site Web

www.francaisautravail.org

b) Le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site

La version actuelle du site Web Françaisautravail.org a été réalisée par le personnel de l'Office en ce qui concerne le graphisme, le contenu et la gestion du projet. L'intégration de la maquette et du contenu a été confiée à l'entreprise Rouge6.

c) Les coûts de construction du site

Pour l'année 2019-2020, le site n'a généré aucun coût de construction.

d) Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour

La mise à jour et l'intégration du contenu sont assurées par le personnel de l'Office et celui de la DGLFLF. En ce qui concerne l'hébergement, les frais annuels facturés à l'Office par le Centre de services partagés du Québec (CSPQ) s'élèvent à 1 000 \$ (100 \$/mois X 10 mois).

e) Les coûts de modernisation ou de refonte

Aucune refonte n'a été entreprise.

f) La fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites du site, ventilée par section ou par page

La sous-question ne semble pas pertinente par rapport à l'exercice de l'étude des crédits.

g) La fréquence moyenne de mise à jour

La sous-question ne semble pas pertinente par rapport à l'exercice de l'étude des crédits.

h) Le responsable du contenu

La sous-question ne semble pas pertinente par rapport à l'exercice de l'étude des crédits.

i) Les noms de domaines réservés

La sous-question ne semble pas pertinente par rapport à l'exercice de l'étude des crédits.

j) Les coûts liés à la réservation de noms de domaines

Pour l'année 2019-2020, la gestion du nom de domaine www.françaisautravail.org est incluse dans le forfait de Réseau Internet Québec (voir partie *Le grand dictionnaire terminologique*).

Site Web de la Commission de toponymie

a) Le nom du site Web

www.toponymie.gouv.qc.ca

b) Le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site

Le site de la Commission de toponymie a été achevé en 2009 par le fournisseur Ixmedia inc., qui a assuré la réalisation des maquettes schématiques et graphiques ainsi que celle de gabarits de pages HTML.

c) Les coûts de construction du site

En 2019-2020, le site de la Commission n'a généré aucun coût de construction.

d) Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour

L'hébergement, l'entretien et la mise à jour sont assurés par le personnel de l'Office.

e) Les coûts de modernisation ou de refonte

Aucune refonte n'a été entreprise.

f) La fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites du site, ventilée par section ou par page

La sous-question ne semble pas pertinente par rapport à l'exercice de l'étude des crédits.

g) La fréquence moyenne de mise à jour

La sous-question ne semble pas pertinente par rapport à l'exercice de l'étude des crédits.

h) Le responsable du contenu

La sous-question ne semble pas pertinente par rapport à l'exercice de l'étude des crédits.

i) Les noms de domaines réservés

La sous-question ne semble pas pertinente par rapport à l'exercice de l'étude des crédits.

j) Les coûts liés à la réservation de noms de domaines

Pour la période s'étalonnant du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020, les coûts de gestion du nom de domaine www.toponymie.gouv.qc.ca s'élèvent à 124,20 \$.

Site Web de la Division francophone du groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques (GENUNG)

a) Le nom du site Web

www.toponymiefrancophone.org/divfranco

b) Le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site

Ce site, conçu par le personnel de la Commission et de l'Office, a été mis en ligne en juin 2002, puis refondu en 2009 dans sa version actuelle. Il est hébergé sur le même serveur que celui du site Web de la Commission.

c) Les coûts de construction du site

En 2019-2020, le site n'a généré aucun coût de construction.

d) Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour

L'hébergement, l'entretien et la mise à jour sont assurés par le personnel de la Commission.

e) Les coûts de modernisation ou de refonte

Aucune refonte n'a été entreprise.

f) La fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites du site, ventilée par section ou par page

La sous-question ne semble pas pertinente par rapport à l'exercice de l'étude des crédits.

g) La fréquence moyenne de mise à jour

La sous-question ne semble pas pertinente par rapport à l'exercice de l'étude des crédits.

h) Le responsable du contenu

La sous-question ne semble pas pertinente par rapport à l'exercice de l'étude des crédits.

i) Les noms de domaines réservés

La sous-question ne semble pas pertinente par rapport à l'exercice de l'étude des crédits.

j) Les coûts liés à la réservation de noms de domaines

Pour l'année 2019-2020, la gestion du nom de domaine www.toponymiefrancophone.org/divfranco est incluse dans le forfait de Réseau Internet Québec (voir partie *Le grand dictionnaire terminologique*).

RG32. Nominations, pour 2019-2020, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée:

- a) la liste;
 - b) le nom de la personne;
 - c) les mandats de chacune de ces personnes;
 - d) le détail des contrats octroyés pour chaque mandat;
 - e) le résultat du travail effectué;
 - f) les échéances prévues;
 - g) les sommes impliquées.
-

Office québécois de la langue française

La réponse à cette question est incluse à la réponse de la question 8.

RG33. Pour 2019-2020, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en précisant :

- a) les régions et les villes visitées;
 - b) les personnes rencontrées;
 - c) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants;
 - d) les raisons du déplacement;
 - e) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
 - f) les coûts ventilés;
 - g) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.
-

Office québécois de la langue française

Aucune dépense n'a été effectuée en 2019-2020.

RG34. La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2019-2020 :

- a) le détail des mandats;
- b) le coût (déplacements, etc.);
- c) le nombre de ressources affectées;
- d) le nombre de rencontres;
- e) le nombre d’ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre;
- f) l'objet;
- g) les dates.

Office québécois de la langue française

Ne s’applique pas.

RG35. Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

RG36. La liste des ententes et leur nature, signées en 2019-2020 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Québec aux relations canadiennes, et ce, pour tous les ministères et organismes.

RG37. Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2019-2020 et les prévisions pour 2020-2021.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

RG38. L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2020-2021.

L'information concernant la *Politique de financement des services publics* sera présentée au **Rapport annuel 2019-2020** des ministères et organismes.

RG39. Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2019-2020 demandé par le Secrétariat du Conseil du Trésor, et confirmé par le gouvernement en janvier 2020 pour 2020-2021.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

RG40. Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2019-2020, ainsi que les prévisions pour 2020-2021, en provenance du gouvernement fédéral ou d’un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, entente ou autre, les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l’organisme.

Office québécois de la langue française

Aucune somme.

RG41. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d’État, établissements, bureaux, organismes de l’état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l’année financière 2019-2020, en ventilant par catégorie d’emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes au rendement et des bonis.

Office québécois de la langue française

Le montant total des primes au rendement et des bonis s’élève à 54 282,01\$

Nombre de bonis attribués pour rendement exceptionnel ¹		
ANNÉE	Nombre de bonis	Montant total
2019-2020	22	54 282,01\$

Nombre de bonis attribués à des cadres ²		
ANNÉE	Nombre de bonis	Montant total
2019-2020	0	0 \$

Nombre de bonis attribués à des CGRH		
ANNÉE	Nombre de bonis	Montant total
2019-2020	0	0 \$

Nombre de bonis attribués à des titulaires d’emploi supérieur		
ANNÉE	Nombre de bonis	Montant total
2019-2020	0	0 \$

¹ Le boni pour rendement exceptionnel est exclusif au personnel professionnel autre que les CGRH et au personnel de bureau et technicien assimilé non syndiqué.

² Relativement à l’entente à l’égard des éléments de rémunération globale conclue le 20 décembre 2016 entre le Secrétariat du Conseil du trésor et l’Alliance des cadres de l’État, les dispositions liées au boni au rendement ou à toute autre rémunération incitative sont abrogées à compter de l’exercice 2016-2017.

RG42. Pour chaque cabinet ministériel, fournir pour l’année financière 2019-2020 le montant total des primes au rendement et des bonis versés au personnel de cabinet.

Office québécois de la langue française

En 2019-2020, aucun boni ou autre rémunération variable fondé sur le rendement n’a été accordé au personnel de cabinet ministériel, et ce, conformément à la Directive concernant le recrutement, la nomination, la rémunération et les autres conditions de travail du personnel des cabinets de ministre.

RG43. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d’État, établissements, bureaux, organismes de l’état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l’année financière 2019-2020, en ventilant par catégorie d’emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.

Office québécois de la langue française

Aucune somme.

RG44. Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d’État, établissements, bureaux, organismes de l’État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l’année financière 2019-2020 le montant total et la ventilation par catégorie d’emploi des augmentations de salaire.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

RG45. Pour 2019-2020, le nombre de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu’aucune fonction ou tâche leur soit assignée. Pour chaque personne :

- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions ;
- b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l’organisme.

Office québécois de la langue française

Il n’y a pas de cadre, de dirigeant ou de sous-ministre qui reçoit une rémunération sans exercer de fonction.

RG46. Pour 2019-2020, le nombre de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions. Pour chaque personne :

- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions ;
- b) fournir la liste des salaires versés.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Conseil exécutif, et ce, pour tous les ministères et organismes.

RG47. La liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2020-2021 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2019-2020. Pour chacun de ces programmes existants en 2019-2020, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2020-2021, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

RG48. Indiquer les nouvelles initiatives ou toutes majorations apportées à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

RG49. Nombre d’employés ou ETC affectés au Plan Nord en 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.

La réponse à cette question sera transmise par le Société du Plan Nord, et ce, pour tous les ministères et organismes.

RG50. Ventilation du budget du ministère consacré au Plan Nord pour 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.

La réponse à cette question sera transmise par le Société du Plan Nord, et ce, pour tous les ministères et organismes.

RG51. Nombre d’employés ou ETC affectés à la Stratégie maritime pour 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Transports (Secrétariat à la stratégie maritime), et ce, pour tous les ministères et organismes.

RG52. Ventilation du budget du ministère consacrée à la Stratégie maritime pour 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Transports (Secrétariat à la stratégie maritime), et ce, pour tous les ministères et organismes.

RG53. Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds vert.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (Fonds vert), et ce, pour tous les ministères et organismes.

RG54. Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds des ressources naturelles/Fonds Énergie.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (Fonds des ressources naturelles), et ce, pour tous les ministères et organismes.

RG55. Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds du Plan Nord.

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord, et ce, pour tous les ministères et organismes.

RG56. Les sommes allouées à l’externe pour tout type de service juridique et préciser la raison pour laquelle les services ont été traités à l’externe ainsi que les professionnels qui ont donné ces services.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Justice pour tous les ministères et organismes budgétaires en divulguant les informations accessibles au sujet des contrats de services juridiques autorisés par la ministre de la Justice durant l'année financière, en indiquant notamment les honoraires approuvés dans la gestion de ces contrats.

RG57. Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) :

- a) la dépense totale (opération et capital) ;
 - b) les grands dossiers en cours ;
 - c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques ;
 - d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI ;
 - e) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.
-

Office québécois de la langue française

- a) La dépense inscrite dans la programmation annuelle en ressources informationnelles (PARI) de l'Office québécois de la langue française pour 2019-2020 est de 2 535 500 \$.
- b) Les informations sur les grands dossiers en cours sont disponibles dans le tableau de bord, au www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca.
- c) La sous question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- d) La réponse à la question relative au nombre en équivalent ETC et à la comparaison entre le nombre de ressources internes et le nombre de ressources externes dans le domaine des TI sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.
- e) La réponse à cette question est incluse à la réponse de la question 11.

RG58. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d’État, établissements, bureaux, organismes de l’état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2019-2020, le montant total de la masse salariale en ventilant par catégorie d’emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

RG59. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2019-2020 le taux d'absentéisme en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

RG60. Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2019-2020 en indiquant pour chacun :

- a) le sujet ;
- b) la ou les raisons pour lesquelles il a été produit ou commandé ;
- c) les coûts reliés à sa réalisation ;
- d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu.

Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

RG61. Pour chaque ministère et organisme public incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnelle en indiquant :

- a) la dépense totale relative au paiement des cotisations ;
 - b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation ;
 - c) la liste des employés, cadres, dirigeants, ministres et juges ayant bénéficié de cet avantage.
-

Office québécois de la langue française

Une somme de 10 616,33 \$ a été remboursée aux avocats pour leur cotisation professionnelle 2019-2020 au Barreau du Québec.

RG62. La liste de toute rencontre d’accueil de dignitaires étrangers en visite au Québec, de rencontres diplomatiques ou de sommets gouvernementaux, de grandes rencontres politiques et de négociations importantes, de toute nature, auxquelles a pris part le ministère ou organisme. Pour chaque rencontre, indiquer la date, la nature, et le lieu de la rencontre.

Cette question ne semble pas pertinente à l’exercice de l’étude des crédits.

RG63. Pour chaque rencontre d'accueil de dignitaires étrangers en visite au Québec, pour chaque rencontre diplomatique et sommet gouvernemental, pour chaque grande rencontre politique et négociation importante de toute nature auxquels prend part le gouvernement du Québec, indiquer :

- a) La date ;
- b) La nature ;
- c) Les participants ;
- d) Si l'événement a eu lieu sur le territoire de la Capitale-Nationale, conformément à l'article 4 de la Charte de la Ville de Québec, capitale nationale du Québec..

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

RG64. Pour tout sondage ou enquête d'opinion réalisés par le ministère ou l'organisme, indiquer :

- a) La date ;
 - b) La nature ;
 - c) Les questions posées ;
 - d) Les réponses ;
 - e) La firme retenue ;
 - f) Les coûts.
-

Office québécois de la langue française

En mars 2020, un sondage été réalisé par la firme SOM auprès de la clientèle de l'Office. Le coût du sondage s'élève à 24 800 \$.

RG65. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l’organisme dans le cadre de la Politique jeunesse du Québec en 2019-2020.

Office québécois de la langue française

Aucune somme dépensée.

RG66. Au sujet du transfert d’emplois gouvernementaux en région, fournir tout scénario et étude réalisée par le ministère ou l’organisme ainsi que toute action réalisée en 2019-2020.

Cette question ne semble pas pertinente à l’exercice de l’étude des crédits.

RG67. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l’organisme au sujet de la reconnaissance des acquis et des compétences des personnes immigrantes en 2019-2020.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l’Immigration, de la Francisation et de l’Intégration, et ce, pour tous les ministères et organismes.

RG68. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme visant la protection des renseignements personnels en 2019-2020.

Office québécois de la langue française

La liste des contrats octroyés par le ministère ou l'organisme visant la protection des renseignements personnels en 2019-2020, s'il en est, est présentée à la réponse à la question 8.

En ce qui concerne les actions réalisées par le ministère ou l'organisme visant la protection des renseignements personnels, nous vous informons que, suivant le deuxième alinéa de l'article 29 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1), nous nous devons de refuser de confirmer l'existence ou de donner communication de renseignements dont la divulgation aurait pour effet de réduire l'efficacité d'un programme, d'un plan d'action ou d'un dispositif de sécurité destiné à la protection d'un bien ou d'une personne.

RG69. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l’organisme dans le cadre de la Politique culturelle du Québec en 2019-2020.

Office québécois de la langue française

Aucune somme dépensée.

RG70. Pour toutes dépenses publicitaires réalisées par le ministère ou l’organisme, indiquer :
a) Le pourcentage de ces dépenses réalisées au sein de médias communautaires et le montant ;
b) Le pourcentage de ces dépenses réalisées sur Internet et les médias sociaux et le montant.

Office québécois de la langue française

Type de placement	Montant	Pourcentage de la dépense sur le total des placements publicitaires 2019-2020
Médias communautaires	0,00 \$	0,00 %
Internet	26 354,76 \$	75,40 %
Médias sociaux	140,38 \$	0,40 %

RG71. Toute action réalisée par le ministère ou l’organisme en 2019-2020 au sujet des recommandations de l’Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

Cette question ne semble pas pertinente à l’exercice de l’étude des crédits.

RG72. Toute action réalisée par le ministère ou l’organisme en 2019-2020 au sujet des recommandations du rapport de la Commission d’enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (Rapport Viens).

Cette question ne semble pas pertinente à l’exercice de l’étude des crédits.

RG73. Toute action réalisée par le ministère ou l’organisme en 2019-2020 au sujet du plan d’action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022 « Faire plus, faire mieux ».

Cette question ne semble pas pertinente à l’exercice de l’étude des crédits.

RG74. Toute action réalisée par le ministère ou l’organisme en 2019-2020 au sujet du plan d’action interministériel en dépendance 2018-2028, « Prévenir, réduire et traiter ».

Cette question ne semble pas pertinente à l’exercice de l’étude des crédits.

RG75. Toute action réalisée par le ministère ou l’organisme en 2019-2020 au sujet du Plan d’action interministériel 2017-2021 de la Politique gouvernementale de prévention en santé.

Cette question ne semble pas pertinente à l’exercice de l’étude des crédits.

RG76. Toute action réalisée par le ministère ou l’organisme en 2019-2020 au sujet du plan d’action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023 : « Contre la violence conjugale, Agissons ».

Cette question ne semble pas pertinente à l’exercice de l’étude des crédits.

RG77. Toute action réalisée par le ministère ou l’organisme en 2019-2020 au sujet de la stratégie d’action en matière d’immigration, de participation et d’inclusion 2016-2021 : « Ensemble, nous sommes le Québec ».

Cette question ne semble pas pertinente à l’exercice de l’étude des crédits.

RG78. Toute action réalisée par le ministère ou l’organisme en 2019-2020 au sujet de la Stratégie nationale sur la main-d’œuvre 2018-2023.

Cette question ne semble pas pertinente à l’exercice de l’étude des crédits.

RG79. Toute action réalisée par le ministère ou l’organisme en 2019-2020 au sujet du Plan d’action 2018-2023 : « Un Québec pour tous les âges ».

Cette question ne semble pas pertinente à l’exercice de l’étude des crédits.

RG80. Toute action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l’organisme en 2019-2020 au sujet de la conciliation travail-famille.

Cette question ne semble pas pertinente à l’exercice de l’étude des crédits.

RG81. Toute action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l’organisme en 2019-2020 au sujet de l’électrification des transports.

Cette question ne semble pas pertinente à l’exercice de l’étude des crédits.

RG82. Toute action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l’organisme en 2019-2020 au sujet de la rétention des travailleurs d’expérience.

Cette question ne semble pas pertinente à l’exercice de l’étude des crédits.

RG83. Toute action réalisée par le ministère ou l’organisme en 2019-2020 au sujet du plan d’action gouvernemental de contribution à l’occupation et à la vitalité des territoires 2018-2020.

Cette question ne semble pas pertinente à l’exercice de l’étude des crédits.

RG84. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2019-2020 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par le sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :

- a) le nombre d'autorisations;
 - b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
 - c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
 - d) le montant accordé;
 - e) les motifs de la demande;
-

Office québécois de la langue française

Aucun contrat n'a fait l'objet d'une autorisation comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics.

Ces informations sont toutefois disponibles dans le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec, à l'adresse suivante : <https://seao.ca/>.

RG85. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d’octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2019-2020, en indiquant, pour chaque contrat :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
 - b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
 - c) le coût;
 - d) l’échéancier;
 - e) dans le cas d’un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.
-

Office québécois de la langue française

La réponse à cette question est incluse à la réponse de la question 8.

RG86. Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2019-2020:

- a) les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès;
 - b) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
 - c) le nombre total de demandes reçues;
 - d) le nombre de refus (en précisant, par catégorie, les raisons et/ou articles de la Loi invoqués pour le refus);
 - e) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
 - f) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;
 - g) le nombre de demandes ayant été traitées hors délai en indiquant, par demande, le temps de réponse.
-

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au Rapport annuel 2019-2020 des ministères et organismes.

RG87. La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.

Office québécois de la langue française

Le Comité d'officialisation linguistique et le Comité de suivi de la situation linguistique sont institués au sein de l'Office québécois de la langue française. Chacun dans leur domaine, ils soumettent à l'Office, à sa demande ou de leur propre initiative, des propositions et des avis. Ils sont composés de cinq membres et ils sont présidés par un membre de l'Office.

L'Office peut, sur proposition du Comité d'officialisation linguistique, recommander ou normaliser des termes ou expressions. Il en assure la diffusion, notamment en les publiant à la *Gazette officielle du Québec* [art. 116.1 de la Charte].

L'Office surveille l'évolution de la situation linguistique au Québec et en fait rapport au moins tous les cinq ans au ministre, notamment en ce qui a trait à l'usage et au statut de la langue française ainsi qu'aux comportements et attitudes des différents groupes linguistiques [art. 160 de la Charte]. Il reçoit à cet égard les propositions et les avis du Comité de suivi de la situation linguistique.

Comité d'officialisation linguistique (articles 165.11 à 165.14 de la Charte de la langue française)

- Marie-Claude L'Homme, membre de l'Office et présidente du comité
- Frédéric Gagné
- Maryse Gagnon Ouellet
- Nathalie Bonsaint
- Serge d'Amico

Comité de suivi de la situation linguistique (articles 165.11 à 165.14 de la Charte de la langue française)

- Alain Bélanger, membre de l'Office et président du Comité
- Davy Bigot
- Lise Blanchette
- Charles Fleury
- Éric Kavanagh

Le comité des examens est formé en vertu du *Règlement sur la délivrance d'attestations de connaissance de la langue officielle en vue de l'admission aux ordres professionnels et sur certains équivalents à ces attestations*. Il est chargé d'évaluer la connaissance de la langue officielle appropriée à l'exercice d'une profession ou d'une catégorie de professions en établissant un examen qui mesure la compréhension du français oral, la compréhension du français écrit, l'expression orale en français et l'expression écrite en français.

Comité des examens

- Marc Beaudoin
- Claude Leblond
- Nelly Paillette

Conformément à l'article 165.13 de la Charte, les membres des comités institués au sein de l'Office ne sont pas rémunérés, sauf dans les cas, aux conditions et dans la mesure que peut déterminer le gouvernement. Ils ont toutefois droit au remboursement des frais raisonnables engagés par eux dans l'exercice de leurs fonctions, aux conditions et dans la mesure que détermine le gouvernement.

Au 31 mars 2020, seul M. Serge D'Amico, membre du Comité d'officialisation linguistique a bénéficié de cette disposition sous forme de jetons de présence (deux fois 100\$) et frais de déplacement (184,77 \$ et 172,81\$).

RG88. Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente.

Cette question ne semble pas pertinente à l’exercice de l’étude des crédits.

RG89. Pour le ministère et chacun de ses organismes, en 2019-2020, indiquer le nombre de divulgations d’actes répréhensibles reçues, le nombre d’enquêtes (débutées, en cours ou terminées), ainsi que le nombre de divulgations fondées, y compris celles ayant mené à des mesures correctives. Préciser, pour chaque divulgation, la catégorie d’actes répréhensibles visée à l’article 4 de la Loi facilitant la divulgation d’actes répréhensibles à l’égard des organismes publics (2016, chapitre 34).

L'information concernant les divulgations d'actes répréhensibles sera présentée au Rapport annuel 2019-2020 des ministères et des organismes ainsi qu'au Rapport annuel d'activités 2019-2020 du Protecteur du citoyen.

RG90. Fournir le budget carbone du ministère et le bilan carbone imputable aux activités et aux programmes du ministère, soit notamment pour 2019-2020 :

- a) Le total des émissions de GES associées aux activités directes du ministère ;
 - b) L'estimation des émissions de GES attribuables aux programmes du ministère, incluant, mais ne se limitant pas, aux émissions attribuables aux subventions accordées par le ministère en proportion du montant de ces subventions dans les projets concernés ;
 - c) L'estimation des réductions d'émissions de GES attribuables aux activités directes et aux programmes du ministère, incluant, mais ne se limitant pas, aux réductions d'émissions découlant d'activités subventionnées par le ministère ainsi qu'aux puits de carbone attribuables au ministère le cas échéant.
 - i. Ventiler ces réductions selon qu'elles soient des réductions relatives ou des réductions absolues d'émissions de GES. Fournir une estimation du coût moyen de ces réductions par tonne de CO₂ équivalent.
 - d) Le bilan carbone du ministère, soit le total des émissions de GES attribuables au ministère auquel est soustrait le total des réductions d'émissions attribuables au ministère.
 - e) Le quota d'émissions du ministère, soit la limite supérieure finie des émissions totales de GES à travers le temps attribuables au ministère qui permettraient d'atteindre les objectifs de réduction des GES du ministère et ainsi la cible de réduction des GES du gouvernement.
 - f) Le plan d'action du ministère pour diminuer le bilan carbone du ministère afin de respecter son budget carbone dans le cadre des objectifs de réduction des GES du gouvernement.
-

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

RG91. Veuillez fournir le nombre d’effectifs attitrés à la gestion du Fond vert au sein du ministère ou de l’organisme en 2018-2019 et 2019-2020. Ventiler par poste et fournir la masse salariale totale.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

RG92. Nombre de postes ouverts pour les années financières 2019-2020 et 2020-2021 ; et nombre de postes comblés pour chaque catégorie d’emploi présente au sein du ministère.

Office québécois de la langue française

La réponse à cette question est incluse à la réponse de la question 15m).

RG93. Veuillez indiquer les montants qui ont été alloués à la rémunération des stages depuis 2016.

- a) Nombre de stagiaires reçus;
 - b) Heures de stages effectués;
 - c) Rémunération totale déboursée.
-

Office québécois de la langue française

- a) Nombre de stagiaires reçus : 3
- b) Ne semble pas pertinent à l'étude des crédits
- c) Rémunération totale déboursée : 44 645,08 \$

RG94. Fournir une description de la dotation de véhicules au sein du ministère ou de l’organisme, ventilée par région et incluant :

- a) nombre total de véhicules;
- b) le type de véhicules;
- c) le nombre de véhicules hybrides;
- d) le nombre de véhicules hybrides rechargeables;
- e) le nombre de véhicules électriques.

Cette question ne semble pas pertinente à l’exercice de l’étude des crédits.